

## **MAI et JUIN 1968 chez Cadoux \***

**Jacques Trégaro**  
**Ouvrier électricien embauché début 1962**  
**Militant de la CGT délégué du personnel 1965/1966.**  
**Membre du CE 1966/19/68**  
**Secrétaire du CE 1968/1972**  
**Membre du comité exécutif de la Fédération des Travailleurs la Métallurgie**  
**FTM - CGT de 1971 à 1983**

Témoigner de ce que nous avons vécu est nécessaire, pour mieux faire connaître aux jeunes générations la réalité de ce formidable mouvement de lutte et ainsi œuvrer au travail de mémoire, pour éclairer les combats d'aujourd'hui.

Les événements de mai et juin 1968, bien qu'imprévisibles n'ont pas surgit dans un climat politique et social serein. Pour comprendre, le déclenchement, le déroulement des luttes un retour sur la période précédente (1966/1967) s'impose, pour éviter de déformer notre histoire.

### **Un profond mécontentement.**

Comme dans tout le pays, chez Cadoux, cette période est marquée par le nombre important de mouvements sociaux.

Il y a bien sur la participation aux journées d'action nationales interprofessionnelles (1<sup>er</sup> février-17 mai- semaine du 9-14 octobre-13 décembre 1967) et celles de la métallurgie, avec de puissantes manifestations dans les rues de Tours, parfois interdites ou réprimées, mais il faut aussi prendre en compte les luttes particulières à l'entreprise.

Toutes manifestent un profond mécontentement, une exaspération qui s'expriment dans les ateliers par un ras le bol, que les militants CGT perçoivent et s'efforcent de canaliser pour lui donner encore plus d'efficacité.

C'est ainsi qu'à la rentrée de septembre 67, les revendications des salariés déposées auprès de la direction pour la réunion mensuelle des délégués, font l'objet d'un affichage intense dans les ateliers puis en octobre, le cahier revendicatif est soumis au vote du personnel au cours d'une assemblée pendant un arrêt de travail d'une heure.

#### **Ces revendications portent sur:**

***Le pouvoir d'achat, l'augmentation de 14% des salaires,***

***L'aménagement du travail au rendement pour aller vers sa suppression,***

***La garantie de l'emploi, les 40h sans diminution de salaires,***

***Le versement d'une cotisation patronale permettant la pré-retraite aux ouvriers qui le désirent dès 60 ans,***

***L'attribution de la prime d'ancienneté aux ouvriers « déjà accordée aux mensuels »***

***La reconnaissance de l'organisation syndicale à l'entreprise.***

Les délégués CGT recherchent dans les négociations le soutien des travailleurs et déclarent :  
***« Ces revendications tiendront lieu d'ordre du jour pour les réunions mensuelles des délégués du personnel du mois d'octobre et des mois suivants, si cela s'avère nécessaire jusqu'à ce que la direction ait consenti à engager de véritables négociations, en abandonnant le caractère habituel des réunions mensuelles régulières, dont les discussions entre délégués et elle n'aboutissent à rien de positif pour le personnel »***

Cette démarche va favoriser en décembre 67 l'action des travailleurs de différents secteurs de l'usine. Ces grèves du 4 au 19 décembre vont perturber la production à tel point que la

direction qui refuse toute négociation, menace les autres secteurs de chômage technique et annonce qu'elle ne pourra tenir ses promesses d'emploi si la grève se poursuit (communiqué de la direction 12/12/67)

L'année 68 commence par un changement de nom de la société. La CIT devient la Sté des établissements Cadoux « Tourangelle » question de fiscalité parait-il. Mais cela ne modifie en rien les conditions de vie difficiles, pour les travailleurs. Travail au rendement, horaire de 45h par semaine, retraite à 65 ans, conditions de travail pénibles. Toujours le même refus de la direction aux demandes des délégués du personnel comme le confirme le compte-rendu de la réunion du 2 mai 1968 « *Nous ne sommes pas en mesure d'augmenter les rémunérations - Nous nous efforçons de maintenir l'horaire de travail de 45 h, nous n'avons pas la possibilité de compenser une réduction éventuelle d'horaire, la suppression du travail au rendement n'est nullement envisagée, prime ancienneté : voir réponse déjà donnée – libertés syndicales : se référer à la réponse déjà donnée* »

La direction impose des périodes de 'chômage technique' qui entraînent des pertes importantes du pouvoir d'achat..

Au Comité d'Entreprise du 29 février 1968 on annonce une baisse d'activité pour l'année, du à un changement dans la politique de révision du matériel par la SNCF. « **De 155 000 heures en moyenne mensuelle facturées en 1967, les prévisions pour les deux premiers semestres seront par mois de 139 500 et de 137600** » L'avenir de l'emploi est sombre.

Le 1<sup>er</sup> mai est marqué par une puissante manifestation, unitaire CGT-CFDT-FEN, dans les rues de Tours. Malgré l'opposition de M. Royer député maire de Tours. Dans le calme et la dignité, unis, les tourangelles, les tourangeaux et un grand nombre d'étudiants occupent le pavé.

La jeunesse étudiante, leur mouvement retient l'attention des travailleurs, leur volonté de respect, de dignité, de liberté résonnent dans toutes les têtes. Alors quand la répression brutale, et que les violences se déchaînent contre eux, c'est massivement qu'ils se lèvent pour répondre aux organisations syndicales qui à l'initiative de la CGT appel à la grève générale de 24h le lundi 13 mai 1968.

Les militants CGT de l'entreprise se réunissent dès le week-end pour organiser la mobilisation, assurer la distribution du tract des UD qui précise les objectifs de la grève et annonce le lieu du rassemblement. Le lundi 13 mai les militants et élus CGT sont aux portes de l'usine pour informer les travailleurs, les appeler à la grève et à la manifestation de l'après midi à Tours. L'accueil est chaleureux. Pour ma part je rentre de Paris ou, j'étais depuis le vendredi pour assister à la conférence nationale de l'A.C.O (1). J'ai encore dans la tête pour avoir été sur place (rue Gay Lusac) les images terribles des restes de l'affrontement de la nuit du 10 au 11 mai. Ca fait peur et l'on imagine le nombre de victimes ....

Une telle violence est incompréhensible et révoltante, je fais part aux camarades de mes sentiments, qui partagent ma colère.

Après le succès de cette journée les discussions vont bon train dans les ateliers, des informations nous arrivent qui annoncent la grève illimitée avec occupation dans plusieurs entreprises de la métallurgie dans plusieurs régions du pays, cela va encore amplifier les échanges, certains posent la question d'entrée dans la lutte.

La Fédération CGT de la métallurgie va le 16 mai exprimer son soutien et sa solidarité aux grévistes et demander « *aux militants de ses organisations d'être partout à l'initiative pour réunir les travailleurs et leur faire des propositions immédiates d'actions afin d'imposer la satisfaction de leurs revendications* »

Dans cette semaine les élus CGT, les militants mais aussi de simples syndiqués ne vont pas cesser de discuter avec leurs collègues et se concerter. Il faut apprécier l'état d'esprit des travailleurs.

Le 17 mai le comité confédéral national (organisme de direction de la CGT –Unions Départementales -Fédérations Professionnelles) déclare que la grève s'étend et appelle les travailleurs à se réunir, à définir leurs revendications et à déterminer les formes de luttes.

Chez Cadoux, les revendications sont connues, la direction refuse toujours la négociation. Il ne reste plus qu'à décider ensemble des formes de la lutte en respectant la démocratie syndicale. Ce sera fait le samedi 18 mai. Le comité exécutif de notre syndicat convoqué d'urgence à la bourse du travail de Tours, examine la situation et les possibilités pour le personnel de notre entreprise qui a toujours été à la pointe de l'action et des luttes des travailleurs dans le département, de se joindre à ce vaste mouvement.

## **20 Mai 1968 Grèves et Occupations**

Après un large débat, le syndicat CGT de l'usine décide de soumettre dès le lundi matin 20 mai un plan de travail en vue de permettre la décision collective de l'action, (celui-ci sera distribué dans un tract au personnel à l'entrée de l'usine, avec le cahier des revendications)

- 1. Dès l'embauche de 7h à 10h, l'ensemble des délégués CGT organiseront des réunions dans tous les services et bureaux, pour et avec tous les travailleurs, discuter et recevoir leur opinion sur les modalités de l'action à envisager à l'intérieur de l'entreprise et sur les revendications à déposer.*
- 2. A 10h la CGT invite l'ensemble des responsables syndicaux et délégués des organisations syndicales (CGC et FO) à une assemblée afin de se mettre d'accord dans l'unité la plus large, sur les propositions d'action, qui nous auront été soumises, au cours des réunions des services et bureaux.*
- 3. A la suite de cette intersyndicale nous proposons une assemblée générale de tout le personnel pour faire le point de nos discussions de la matinée et passer à l'application des décisions par un vote à bulletin secret.*

Ce plan fut scrupuleusement appliqué, d'autant plus rapidement, que pendant que nous étions réunis en intersyndicale, impatients de connaître nos propositions d'action, les ouvriers avaient déjà cessé spontanément le travail et s'étaient rassemblés dans la cour de l'usine devant le local syndical où nous étions réunis.

La grève et l'occupation de l'usine furent votées à la majorité du personnel ouvrier par 532 voix sur 730 personnes à l'effectif, ce jour là. Les techniciens et les cadres votant, pour leur part, pour une grève limitée de 36 h.

A 12 h ce lundi 20 mai 68, l'usine était occupée et placée sous la responsabilité du comité de grève, composé des représentants des syndicats de l'entreprise et de grévistes volontaires.

La mise en place de ce comité de grève intersyndical ne supprimait pas l'activité et l'expression de chaque organisation, au contraire. La démocratie syndicale (débat et consultation des syndiqués) était renforcée, préfigurant les libertés syndicales dans l'entreprise, acquises suite aux grèves de mai et juin 1968.

Le comité de grève se réunira régulièrement deux fois par jour ( 9h et 15h) pendant toute la durée du conflit, assurant démocratiquement la gestion de toutes les questions de politique syndicale, de sécurité, d'organisation de la vie dans l'usine, de la solidarité, des relations extérieures.

Sa première mission fut de déposer à nouveau les revendications et d'informer le Directeur de la décision des grévistes de cesser le travail et d'occuper jour et nuit l'entreprise jusqu'à satisfaction des exigences du personnel.

Il lui fut également précisé qu'il pourrait librement accéder à son bureau, durant les heures habituelles de travail de l'entreprise, et que nous restions disponible pour négocier à tout moment de jour comme de nuit. Négociation qu'il refusait au prétexte « qu'on ne négocie pas sous la pression »

La direction ne réagira officiellement que le 22 mai, dans une note de service, dénonçant une grève avec occupation des locaux qui paralyse l'activité de l'usine, et les entraves à la liberté du travail. Elle demandera « **à tous les grévistes d'évacuer immédiatement l'usine et que la liberté du travail soit respectée par tous et pour tous** ».

La prise du « pouvoir » étant effectuée, il fallu s'organiser, dresser les listes des permanences pour la garde de l'usine jour et nuit. Trois périodes horaires furent établis 4h-12h, 12h-20, 20h-4h. Le service de permanence comprenait plusieurs affectations, avec des responsables désignés pour chaque poste.

\*Le poste de garde, entrée principale de l'usine avec poste téléphonique interne et externe où se trouvait le chef du poste et deux adjoints.

\*La salle de permanence du comité de grève avec deux responsables.

\*Le réfectoire avec un membre de la commission ravitaillement.

\*Le Poste de secours avec deux secouristes (pompiers volontaires de l'usine)

Dans l'enthousiasme général, les travailleurs vont spontanément s'inscrire sur ces listes, et chacun va assurer avec esprit de responsabilité les tâches qui lui sont confiés, tout en faisant preuve d'imagination pour répondre aux problèmes qui ne manquent pas de surgir dans un tel contexte totalement nouveau pour tous, y compris les premiers responsables, que nous étions.

Aux premières heures de l'occupation, les couleurs sont hissés sur le toit de l'usine, le drapeau rouge symbole de la révolution en haut du mât et le drapeau tricolore juste en dessous. Ce qui fera dire plus tard au directeur de l'époque que nous avions mis le drapeau français « en berne » Nous étions évidemment très loin d'un tel état d'esprit, bien au contraire, étant donné notre enthousiasme à ce moment.

Il faut souligner cette conscience ouvrière, qui conduit chacun, pour assurer le maintien en l'état de l'outil de travail, et la sécurité des installations, à retourner à son poste de travail abandonné précipitamment quelques heures plutôt. L'outillage fut rangé, les machines mises à l'arrêt et graissées, les lieux nettoyés, ils le seront régulièrement pendant toute la durée des cinq semaines d'occupation.

Comme exemple du souci de protection des équipements citons les camarades de l'entretien, qui au terme de la première semaine de grève, nous avisèrent qu'ils pensaient nécessaire de vidanger les circuits de refroidissement des quatre compresseurs pour éviter tout problème, à la remise en marche.

Durant ces journées chacun va faire plus ample connaissance avec ses collègues de travail, au cours de discussion souvent animées ou pendant des moments de détente (jeux de cartes, de boules ou autres sports)

Le comité de grève se félicitant du nombre important de participants aux piquets de grève et aux différentes activités, rappellera cependant régulièrement la nécessité d'une participation du plus grand nombre, particulièrement au poste de 20 h à 4 h du matin, pour des raisons de sécurité

Dans une note (du 23 mai) et dans une de mes interventions le 24 mai à l'assemblée générale du personnel tenue dans l'entreprise à l'occasion avec l'accord du comité de grève de la remise de la paye (2), je rappellerai « **que de nombreux camarades ont répondu à notre appel pour faire le piquet de grève et prendre des responsabilités mais je voudrai dire à ceux qui sont là ce soir pour la paye que nous les attendons. Ils ne doivent pas se dérober à leurs responsabilités, ils ne se déroberont pas le jour ou nous seront vainqueurs.** »

Il faut préciser que le comité de grève, avait décidé de laisser les non- grévistes pénétrer dans la cour de l'usine ce jour là, pour la remise de la paye. Cela ne pouvait se faire que sous la protection, et la surveillance des grévistes, afin d'éviter toute tentative de débordement et d'affrontement. De l'entrée de l'usine jusqu'au bureau de paye les non-grévistes devaient passer entre deux rangés de membre du comité de grève, certains n'étaient pas très fier !!

Dans les premières semaines nous assistons à une participation satisfaisante, mais le temps passant, les bonnes volontés se font plus rares, l'impatience, l'incertitude dans l'issue de la grève, les problèmes personnels, notamment financier en découragent certains. Le soutien à la lutte reste cependant acquis, les résultats du vote organisé par la direction à l'extérieur de l'entreprise en témoigne, (**le 12 juin sur 843 salariés 237seulement participent au vote. 202 agents dont 158 mensuels et cadres se prononcent pour la reprise du travail**), mais la participation aux activités est plus difficile à obtenir.

Alors que les tâches plus nombreuses et plus prenantes nécessitent plus de grévistes actifs: il faut citer les solidarités avec les entreprises de la métallurgie ou autre secteur, pour les aider à organiser leur propre grève. Les relations avec les structures des syndicats locaux et départementaux pour l'organisation des manifestations. Les rencontres entre syndicats des métaux pour interpellier et obtenir des négociations avec le patronat de la métallurgie départementale.

Répondre aux sollicitations d'échanges, de débats, avec le mouvement étudiants, les syndicats paysans, les représentants des partis politiques, la presse, afin de populariser notre mouvement. La résolution de toutes les questions d'intendance, l'organisation et le partage équitable de la solidarité matérielle et financière.

Malgré les responsabilités lourdes qui pesaient sur nos épaules de jeunes militants (3) (moins de 30 ans) nous faisons face à toutes les provocations qu'elles viennent de la direction, de la maîtrise ou des cadres qui après leur grève limitée de 36 h voulaient reprendre le travail. Il nous fallait aussi être vigilants face aux forces extérieures qui, sous prétexte de solidarité souhaitaient pour un certain nombre, contester la responsabilité de la lutte, critiquant notre analyse et nos actions trop timides à leurs yeux « d'apprentis révolutionnaires ».

Certes, parmi eux des gens sincères, avec qui nous pouvions dialoguer. Mais le trouble existant il ne pouvait être question de leur ouvrir les portes de l'usine pour des raisons évidentes de sécurité.

Cette attitude a souvent été mal comprise par les jeunes étudiants, mais parfois aussi par certains de nos collègues qui rêvaient d'un changement politique qu'ils croyaient accessible.

Notre mouvement a reçu un soutien formidable. La solidarité familiale, celle de différentes couches de la population. Ceux qui pour des raisons particulières n'étaient pas en grève, mais aussi plus organisés : les organisations paysannes, des commerçants.

Ainsi le 24 mai un rassemblement était organisé par la CGT avec la population pour exprimer la solidarité et exiger l'ouverture des négociations.

A la solidarité spontanée, il faut ajouter l'aide demandée par le comité de grève auprès des collectivités locales, et des paroisses, en sachant que pour certains maires c'était contraints et forcés qu'ils acceptaient de venir en aide aux familles.

Notre mouvement chez Cadoux a aussi connu un soutien politique et financier important de la municipalité communiste de St Pierre des corps, de même qu'une aide administrative appréciable pour la publication de nos informations, pour la collecte auprès des paysans dans la campagne environnante des produits de solidarité et leur transports.

Cette période de lutte et d'occupation fut aussi marquée par l'expression du soutien des artistes, et plus largement du monde de la culture. Le samedi 25 mai dans l'usine, une séance récréative, réunit les grévistes et leurs familles. Des artistes se produisirent, et ce fut également l'occasion pour des membres du personnel de manifester leurs talents de chanteur ou de conteur pour le plaisir de tous, petits et grands.

Durant cet après-midi de détente, le comité de grève s'adressant aux familles rappela les raisons de ce mouvement : *« le combat que nous menons, si nous défendons des revendications profondes et justes, ce que nous voulons surtout c'est être des hommes et des femmes libres et responsables dans une société où chacun aura sa place »*

Cette volonté de dignité, de respect fut la force de ce mouvement. Les travailleurs affirmant : *« quelle que soit l'issue du conflit rien ne sera plus comme avant »*

Après cinq semaines de luttes le samedi 22 juin, les travailleurs décidèrent par un vote à bulletin secret de mettre un terme à la grève le lundi 24 juin. Cette décision prise démocratiquement ne fit pas l'unanimité, mais c'est fort des acquis obtenus, que la reprise du travail s'est effectuée avec la volonté de rester unis pour une victoire plus large.

Résultats du vote : effectifs 687 - 437 votants - 250 abstentions 229 pour la reprise du travail- 205 pour la poursuite de la grève- - 4 bulletins nuls
--

L'occupation se poursuivit tout le week-end, les camarades du service d'entretien profitant de ce temps pour vérifier le bon fonctionnement des installations et des machines, pour un redémarrage de l'usine sans problème le lundi matin 24 mai.

### **Quels furent les résultats ?**

Le constat de Grenelle du 27 mai 1968 représente un premier acquis et marque le point de départ des négociations dans l'entreprise, dont les résultats obtenus après plusieurs séances de négociations apportent un succès non négligeable pour les ouvriers de l'usine :

**\*Augmentations des salaires** : de 11%, en trois étapes -7% au 1/6 -9% au 1/7 – 11% au 1/10  
Suppression du premier échelon de chaque catégorie avec passage aux taux supérieur  
Garantie du bon règlement mini à 20%

**\*Réduction du temps de travail** de 45h à 44h30 compensation à 80%

**\*Avance paiement journées de grève**, remboursable fin année 68

**\*Jour Fériés** - ascension – lundi de pentecôte payés à 50%

**\*Aucune sanction pour faits de grève**

**\*Autres questions à réexaminer :**

Congés- payés- chômage technique – heures supplémentaires –prime de fin d’année

Enfin dans la foulée de mai et juin 1968 des avantages furent obtenus –formation professionnelle – mensualisation – droits syndicaux....

L’action a été payante car au delà des résultats revendicatifs c’est le climat social qui a changé et cela explique que le chemin du retour au travail fut enthousiasme et marqué aussi par une grande confiance des travailleurs dans leur syndicat, La CGT en sortie renforcée.

\*\*\*\*\*

Ces résultats sociaux importants que le pouvoir et le patronat de l’époque ont dus concédés expliquent sans doute la volonté de l’UMP et du Président d’effacer 1968 de notre histoire.

Alors, en 2008 commémorer mai et juin 1968 en insistant lourdement sur le mouvement étudiant sans évoquer les 10 millions de grévistes qui ont contribué à faire trembler le pouvoir et contraint le patronat à céder sur nos revendications est une manipulation qui tronque notre histoire collective.

**Jacques Trégaro Mars 2008**

Merci à Pierre BOTTREAU (S.G du syndicat Cadoux en 1968) pour la relecture de ce témoignage et pour sa contribution à travers plusieurs anecdotes.

**\* Cadoux Société** privée de réparation de matériel ferroviaire sous contrat pluriannuel avec la SNCF, développe son activité dans les locaux de l’Entreprise nationale. Ces ateliers furent créés dans les années 1910 et accueillirent les révoqués de la grève de 1920. Depuis 1983 réintégré à la SNCF. « Les Ateliers », comme on les désigne, ont de tout temps, connu une forte combativité syndicale et politique qui a marqué profondément le Mouvement Ouvrier Tourangeau. En 1968, les effectifs étaient autour de 850 personnes (en majorité des professionnels). La CGT syndiquait plus de 150 agents et était majoritaire aux élections des Délégués du Personnel et du Comité d’Entreprise.

*Voir cahier spécial de l’IHS –CG T- Centre No 46-47 février -mars 2004*

**1- Action Catholique Ouvrière.**

**2- A cette époque la paye est distribuée toutes les quinzaines dans les ateliers par la maîtrise (versements en espèces)**

**3- Quelques militants et élus CGT Cadoux dans les années 1968 /1970**

Pierre Bottreau, Bernard Boyeldieu, Philippe Brossillon, Pierre Chaffin  
Marcel Gallois, Bernard Gendre, Jean-Claude Gonzalez, Jean-Claude Grasset,  
Gilles Hénault, René Meulin, Noël Moreau, Jean-Marie Nizard  
Georges Rainbault, Augustin Rousseau, Félicien et René Thuilier, Jacques Trégaro

Archives Syndicat CGT Cadoux et documents personnels  
Archives municipales St-Pierre des Corps 37